

DEUX VITRAUX INÉDITS DU PEINTRE ET VERRIER GUILLAUME DOMBET À TARASCON

Tarascon, malgré la persistance des troubles et des calamités du siècle précédent, retrouve peu à peu au cours du XV^e siècle sa vitalité. La ville frontière, à la fois port fluvial, résidence princière et lieu de pèlerinage, se couvre d'échafaudages. Château, églises et couvents ainsi qu'habitations civiles sont reconstruits, rénovés ou restaurés. La population y dépasse les 500 feux. À sa tête, une oligarchie concentre pouvoir et richesse. Les artistes, peintres et verriers, trouvent ainsi à Tarascon comme dans les villes proches d'Arles ou d'Avignon ou encore dans la capitale aixoise, une clientèle importante et aisée qui n'hésite pas à leur passer commande. Les archives notariales tarasconnaises comportent un certain nombre de prix-faits établis entre ces artistes et leurs commanditaires, dont cet inédit passé entre Guillaume Dombet, l'un des plus prolifiques artistes de son époque¹ et un noble tarasconnais Isnard Peytavin.

*
* *

Le 3 février 1440, le noble Isnard Peytavin commande, devant le notaire tarasconnais Guillaume Girard, deux vitraux à Guillaume Dombet, peintre bourguignon installé à Avignon². Ces deux vitraux sont destinés à orner les deux baies de la chapelle Saint-Claude sise dans l'église Sainte-Marthe construite récemment au nom dudit Isnard Peytavin. Le premier vitrail, le plus proche de l'autel, devra représenter la vierge Marie avec les trois rois mages au-dessus desquels sera figuré un beau tabernacle. Dans la partie inférieure de ce premier vitrail, le peintre devra représenter un personnage en position d'orant avec les armes dudit Isnard. Sur le second vitrail devront être peintes les effigies des saints Claude et Thomas, avec, comme pour le

1. J. GUIDINI-RAYBAUD, « *Pictor et veyrerius* ». *Le vitrail en Provence occidentale, XI^e – XVII^e siècles*. Paris, 2003, p.115.

2. AD BDR 395 E 87 f°79v° 03/02/1440. Voir pièce justificative.

premier, un tabernacle dans la partie supérieure et une orante aux armes de l'épouse d'Isnard. Le peintre s'engage à terminer ces vitraux pour la fête prochaine de la Pentecôte. Le prix s'élève à vingt florins³. Six sont payables immédiatement soit 30 % du montant total ce qui correspond aux arrhes demandées pour ce type d'ouvrage à cette période. Les quatorze restants seront réglés une fois les vitraux terminés et posés. En effet, le prix comprend l'achat des matériaux (vitres, plomb), les peintures, la réalisation de l'ouvrage mais, également la pose⁴.

Sont présents comme témoins du prix-fait les frères Jean et Guillaume Radulphi (ou Raousset), issus d'une des plus riches familles bourgeoises de la ville de Tarascon dont certains membres font également partie de la noblesse grâce à de subtiles alliances matrimoniales. Tous deux sont prêtres de l'église de Sainte-Marthe de Tarascon. Le notaire Guillaume Radulphi, habitant le quartier de la Condamine à Tarascon, homonyme d'un des prêtres, est également membre de cette même famille qui donne nombre de conseillers et de syndics à Tarascon au XIV^e et XV^e siècle⁵.

Le 24 mars, Albéric Dombet, le fils de Guillaume, reçoit de la part d'Isnard Peytavin la somme de douze florins en diminution du prix prévu. On suppose les vitraux terminés même si leur prix n'est pas intégralement payé puisqu'il manque deux florins⁶. Toutefois, le 7 janvier 1441, les deux parties contractantes se déclarent satisfaites et l'acte est annulé par le notaire⁷.

Le commanditaire des vitraux, Isnard Peytavin, est un noble, habitant la *gache* du Château à Tarascon, quartier sis le long du Rhône, lieu de résidence des plus aisés des Tarasconnais. Peut-être originaire de Carpentras, il apparaît dans les sources écrites tarasconnaises en 1419⁸ et meurt probablement avant 1459 puisqu'il est remplacé par son fils dans l'*averamen* ou cadastre de Tarascon daté de cette année⁹. Ce qui est sûr c'est qu'un registre de notaire daté de 1461 le mentionne comme décédé¹⁰.

3. On peut en déduire la dimension des baies. D'après Joëlle Guidini-Raybaud, le prix demandé par Guillaume Dombet à cette époque est en moyenne de 6 gr le pan carré. Chacune des baies aurait une dimension de 20 pans carrés soit 1,25 m² ; cf. J. GUIDINI-RAYBAUD, « *Pictor et veyrerius* », op. cit., pp.126/127.

4. J. GUIDINI-RAYBAUD, « *Pictor et veyrerius* », op. cit., p.126 et passim.

5. Cf. M. HEBERT, *Tarascon au XIV^e siècle. Histoire d'une communauté urbaine provençale*. Aix, 1979. C. ROUX, *Tarascon au XV^e siècle. Espace et société au temps des derniers comtes angevins de Provence*. Thèse nouveau régime. Aix-en-Provence, 2004.

6. AD BDR 395 E 87 f°79v° 03/02/1440 : Voir pièce justificative. Guillaume Dombet aurait donc mis 50 jours pour effectuer 40 pans carrés soit 0,8 pan/jour ce qui correspond à la même vitesse d'exécution d'un autre vitrail fait à Sainte-Marthe de Tarascon par le dit Dombet en 1432 dont nous reparlerons plus loin. J. GUIDINI-RAYBAUD, « *Pictor et veyrerius* », op. cit., p.137.

7. Idem f°80.

8. AD BDR 395 E 5 1419.

9. AC Tarascon CC 28 f°55 1459.

10. AD BDR 407 E 71 1461.

Le noble Isnard est dit marchand en 1425¹¹. De 1428 jusqu'en 1438 au moins, il obtient la charge de lieutenant du grainetier du grenier à sel de Lampourdier¹² et détient à rente, en 1429, les revenus et les droits de la chapelle Notre-Dame du Château située sur une hauteur des Alpilles¹³. En 1440, il reçoit du roi la seigneurie du Mas Blanc sise entre Tarascon et Saint-Rémy de Provence¹⁴. Sa fortune est estimée à 1508 florins dans l'*averamen* de Tarascon daté de 1442¹⁵. Dans la hiérarchie des fortunes tarasconnaises, cette même année, il occupe le sixième rang. Conseiller noble de Tarascon, il est élu deux fois syndic de Tarascon en 1423 et 1434 et le sera encore deux fois après 1440, en 1442 et 1450¹⁶. Bien intégré dans l'oligarchie dirigeante tarasconnaise, il prête également de l'argent à la ville, par exemple fin 1442, la somme de 190 florins¹⁷. En 1432, le noble Isnard Peytavin est prieur de la confrérie de Sainte-Marthe et sera prieur en 1441 de la confrérie de Saint-Claude¹⁸. Il est également recteur de l'hôpital Saint-Nicolas de Tarascon depuis 1435 et au moins jusqu'en 1454¹⁹.

Marié dès 1433 à Gabrielle, fille de noble Pierre Gaïani habitant de Boulbon²⁰, qu'il veut faire représenter sur un des vitraux, Isnard a deux enfants connus, un fils, Monon et une fille Simonette. Monon Peytavin, que nous pouvons suivre dans les sources tarasconnaises de 1434 à 1481, est capitaine du château de Boulbon avant 1456 et prévôt général des monnayeurs en 1459, il sera syndic de Tarascon en 1466 et 1472²¹. Son mariage en 1434 avec Segureta²², fille du noble tarasconnaise Jacques Hugolen, rattache les Peytavin à cette grande famille des Hugolen connue également à Arles et à Saint-Rémy de Provence²³. En 1440, Simonette est mariée au noble Robert Crespin²⁴ qui est le fils du valeureux capitaine du château de Tarascon, Guillaume Crespin,

11. AD BDR 407 E 20 f°157 17/12/1425.

12. AD BDR 407 E 31 f°17v° 26/11/1428.

13. AD BDR 395 E 29 f°396 1429.

14. AD BDR 395 E 87 f°557 1440.

15. AC Tarascon CC 27 f°48v° 1442.

16. AC Tarascon BB 6, BB 7 et BB 8.

17. AC Tarascon BB 7 f°128v° 16/12/1442.

18. AD BDR 395 E 68 f°352 1432 ; AD BDR 407 E 38 f°202 1441. La confrérie de Saint-Claude est mentionnée pour la première fois à Tarascon en 1429 et a pour siège l'église Sainte-Marthe et probablement la chapelle Saint-Claude où elle paraît être chargée de l'entretien d'un luminaire. AD BDR 395 E 65 f°230 1429 : « *confratrie Sancti Glandii* » ; AD BDR 395 E 19 f°209 1443 : « *item lego quatuor grossos circis seu brandoniis confratrie Sancti Glandii ecclesie Sancte Marthe* ».

19. AC Tarascon BB 6 f°199v° 01/09/1435.

20. AC Tarascon CC 27 f°54v° ; AD BDR 395E68 f°899 1433.

21. AC Tarascon BB 9 et BB 10.

22. AD BDR 395 E 69 f°1237, 1434.

23. Monon et Segureta auront un fils Pierre qui deviendra capitaine de la ville en 1485 et syndic en 1488 : AD BDR 407 E 112 f°503 1472 ; AC Tarascon BB 12.

24. AD BDR 395 E 87 f°347, 1440.

à ce poste entre 1427 et 1440, également panetier du roi en 1411, originaire de Saint-Agnan dans le Maine²⁵.

Guillaume et Robert Crespin, dans leurs testaments respectifs, pour le premier daté de 1440²⁶, pour le second de 1481²⁷, émettent le souhait d'être ensevelis dans la chapelle Saint-Claude fondée par Isnard Peytavin en l'église Sainte-Marthe. Nous connaissons la dévotion particulière que le noble Isnard Peytavin voue à ce saint jurassien dont l'imputrescibilité du corps est renommée à cette époque et donne lieu à un pèlerinage très fréquenté. En l'honneur de Saint Claude, il veut faire construire une chapelle dans l'église Sainte-Marthe. Le 17 décembre 1425, il en reçoit l'autorisation de deux prêtres représentants du prieur de l'église Sainte-Marthe, sur les lieux mêmes où il désire faire ériger cette chapelle, à savoir près des fonts baptismaux entre deux piliers près de la grande entrée de l'église, après leur avoir exposé son désir de créer cette chapelle dédiée à Saint-Claude où il souhaite que lui et les siens soient inhumés²⁸.

Au xv^e siècle, l'église Sainte-Marthe de Tarascon, lieu de pèlerinage, abrite toujours la sépulture de la servante du Christ et également une précieuse châsse appelée le chef de Sainte-Marthe contenant des reliques de la sainte qui a dompté le monstre aquatique, la Tarasque qui terrorisait la région. Le prestige de la sainte fait que l'église devient la nécropole d'une grande partie de l'oligarchie tarasconnaise. Les créations de chapelles et chapellenies se multiplient en son sein tout au long du xv^e siècle. Un pouillé de 1455 y recense pas moins de deux douzaines de chapelles²⁹. Il en existe pourtant bien d'autres et la plupart de ces chapelles sont des chapellenies aux mains des quelques familles tarasconnaises, nobles ou bourgeoises, qui les ont fondées³⁰. Les chapelles Saint-Martin, Sainte-Anne et Notre-Dame du Château appartiennent par exemple au lignage noble des Saint-Michel. Les Montfaucon détiennent la chapelle des Saintes Maries Jacobé et Salomé. Les

25. AD BDR 407 E 37, 23/06/1440 ; AD BDR 407E45 f°116 1452. Robert Crespin sera également capitaine du château de Tarascon entre 1454 et 1482.

26. AD BDR 407 E 37 23/06/1440 : « *et eligo corpori meo sepulturam ecclesiam scitam infra ecclesiam Sancte Marthe presentis ville Tharasconis in capella nova et de novo per nobilem Isnardus Pictavini constructa et edificata ad honorem et sub titulo Sancti Claudii* ». La pierre tombale de Guillaume Crespin est encore visible de nos jours dans l'église Sainte-Marthe de Tarascon, près de la grande porte au devant des escaliers qui mènent à la crypte de la servante du Christ.

27. AD BDR 407 E 120 f°250v° 10/05/1481. Ce testament confirme également la présence de la tombe de Guillaume Crespin dans la chapelle Saint-Claude.

28. AD BDR 407 E 20 f°157 17/12/1425 : « *nobilis Isnardus Peytavini...erit intentionis ex devotione quam dixit habere ad Sanctum Gladium, in honorem Dei et dicti Sancti Gladii ibidem in dicto loco construi facere unam capellam* » ; « *... in ecclesia Sancte Marthe dicti loci Tharasconis prope magnam regiam ante fontes baptismales inter duo pilaria* ». Il existe encore actuellement une chapelle dédiée à Saint Claude dans l'église Sainte-Marthe qui selon la plaque apposée aurait été créée par Pierre Peytavin au xv^e siècle.

29. E. CLOUZOT, *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun*, Paris 1923. Pouillé de 1455, pp. 181/187 [AD Vaucluse, archives d'Avignon G120 f°15 à 20].

30. Cf. C. ROUX, *Tarascon au xv^e siècle*, Tome 2 p.527 à 541.

Pontevès, seigneurs de Cabannes, ont les droits de patronage de la chapelle Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jean l'évangéliste. La chapelle familiale des Lubières dédiée à Saint-André se situe également dans l'église Sainte-Marthe. Elle devient d'ailleurs la nécropole des Lubières. Toujours dans l'église Sainte-Marthe, la chapelle Notre Dame de Bethléem appartient aux Albe, seigneurs de Roquemartine. Un membre de la famille des Hugolen y fonde une chapellenie en l'honneur de l'Assomption de Notre-Dame. Même les Radulphi, de fraîche noblesse, fondent une chapellenie en l'église Sainte-Marthe. Les bourgeois n'ont pas tardé à imiter les nobles et créent ou possèdent déjà leurs propres chapellenies, parmi eux des conseillers, des anciens ou futurs syndics, syndics en exercice ou parents de syndics. Les Calcanh fondent dès 1429 une chapellenie près de l'autel Sainte-Croix dans l'église Sainte-Marthe et la dédie à Saint-Thomas. Les Monge ont également leur chapelle dans l'église Sainte-Marthe à l'entrée de celle de la Madeleine possession des Olivier. Ces chapelles se situent dans la crypte même où est érigé l'autel de la servante du Christ. Quant aux Sabatier, ils fondent la chapellenie de l'Aube ainsi nommée parce qu'une messe doit y être célébrée tous les matins au lever du soleil. On pourrait citer encore bien d'autres exemples qui montrent l'engouement de l'élite tarasconnaise à posséder ou créer chapelles et chapellenies dans l'église Sainte-Marthe.

Une fois les chapelles construites ou les chapellenies créées, les fondateurs ou les patrons s'attachent à orner leurs édifices. Ils sont nombreux, comme le fait d'ailleurs Isnard Peytavin, à commander retables ou vitraux aux peintres et peintres-verriers attirés à Tarascon par la présence de la cour princière angevine mais également par les riches clients de l'oligarchie tarasconnaise.

Isnard Peytavin choisit quant à lui le peintre Guillaume Dombet pour fabriquer les vitraux qui vont orner sa chapelle. Ce dernier est désigné dans l'acte de 1440 comme vitrier³¹ et est connu par ailleurs comme peintre ou peintre et vitrier, voire peintre et maître verrier³². Originaire de Cuisery en Bourgogne (actuelle Saône-et-Loire), il naît vers 1390 et exerce ses talents picturaux en Provence dès 1414 et ce, jusqu'en 1458. Il meurt avant août 1461 à Avignon où il s'était installé avant 1426 et avait été fait citoyen de la ville en 1448. Son épouse, Agnès, lui donne trois filles Guillemette, Bertrande et Peyronette, femme du peintre Arnolet de Catz avec qui il s'associe en 1430. Ils ont également trois fils, Albéric, Jacques³³ et Jean. Les deux premiers embrassent une carrière artistique, ce qui n'est peut-être pas le cas de Jean³⁴.

31. AD BDR 395 E 87 f°79v° 03/02/1440 : « *Guillelmus Dombetti, vitrierius habitator Avinionis* ».

32. J. GUIDINI-RAYBAUD, « *Pictor et veyrierius* », op.cit., pp.298/299.

33. Jacques Dombet est un des peintres à qui on a attribué le retable de la Pietà de Tarascon. C. STERLING, « La Pietà de Tarascon », *Revue des arts*, 1955, pp.25/46 et « La Pietà de Tarascon et les peintres Dombet », *Revue du Louvre*, 1966, pp.13/26.

34. J. GUIDINI-RAYBAUD, « *Pictor et veyrierius* », op.cit., pp.298/299.

Dès 1414, Guillaume Dombet peint des vitraux pour le palais des papes, décore l'année suivante la chapelle de l'Assomption dans la cathédrale Saint-Sauveur à Aix pour le seigneur des Pennes, Jean Drogol, confectionne des vitraux pour la synagogue d'Aix en 1418 et deux ans plus tard, un retable pour le maître-autel du couvent des frères mineurs de la même ville. En 1425, ce sont les frères mineurs de Marseille qui font appel à lui pour orner de vitraux l'abside de leur église. À Avignon, il peint notamment des vitraux pour l'église Saint-Mitre en 1444 et pour la chapelle des célestins Saint-Pierre de Luxembourg en 1448³⁵.

Dès 1439, il donne licence à son fils Albéric pour prendre personnellement des contrats de travail³⁶. C'est d'ailleurs ce dernier qui reçoit, en mars 1440, au nom de son père, la somme de douze florins des mains d'Isnard Peytavin, en diminution du prix des vitraux commandés³⁷. Albéric Dombet est habituellement désigné comme peintre ou verrier. Dans l'acte de 1440, il n'est pas qualifié. Il naît probablement à Avignon, vers 1415 et il y meurt peu après novembre 1462. Installé à Avignon, dans l'atelier de son père jusqu'en 1461, il est citoyen de la ville et régulièrement membre adjoint au conseil à partir de 1460. Époux d'Urbane fille de Jean Fabre forgeron habitant Avignon, on lui connaît deux enfants, Pierre et Catherine. En activité de 1439 à 1462, il peint notamment, en 1450, un retable pour le couvent des dominicains d'Aix avec son frère Jacques, des vitraux pour le palais des papes en 1458 et pour le couvent des carmes d'Arles, l'année suivante, ainsi qu'un retable pour l'église Saint-Julien d'Arles en 1461³⁸.

Albéric et son père Guillaume ont également travaillé à Tarascon ou reçu des commandes de Tarasconnais. Le fils peint en 1447 des vitraux pour le château du roi René, pour son retrait³⁹. Le 25 avril, il en reçoit quittance du trésorier du roi⁴⁰. Mais c'est surtout Guillaume, son père, qui est souvent sollicité à Tarascon. Le couvent des frères mineurs de cette ville commande en 1429 un retable d'un prix de soixante florins à Guillaume Dombet⁴¹. D'après le prix-fait, ce retable d'une largeur de douze pans et d'une hauteur de neuf, non compris la partie supérieure et

35. Idem.

36. Idem pp. 298/299 et pp 300/301.

37. AD BDR 395 E 87 f°79v° 03/02/1440 : « *Anno quo supra et die XXIII martii Albericus Dombeti, filius dicti Guillelmi, habuit a dicto Isnardo duodecim florenos in diminutione premissorum, de quibus ipsum quittavit, presentibus Johanne Leseur et Adam de Privay habitatoribus Tharascensis* ».

38. J. GUIDINI-RAYBAUD « *Pictor et veyrerius* », op. cit., pp.300/301.

39. L.H. LABANDE, *Les Primitifs Français, peintres et peintres-verriers de la Provence occidentale*, Marseille, 1932, tome I p. 44.

40. J. GUIDINI-RAYBAUD, « *Pictor et veyrerius* », op. cit., pp. 300/301.

41. AD BDR 395 E 65 f°274 30/07/1429 : « *pacta pro magistro Guillelmo Dombeti pinctore habitatore Avinionis et conventu fratrum minorum Tharascensis super factioie unius retaule* » ; L.H. LABANDE *Les primitifs français*, p. 77.

la prédelle⁴², représente l'Annonciation en son centre⁴³ et tout autour, à savoir au-dessus à droite, la Nativité, au-dessus à gauche, la Circoncision, au-dessous à droite, l'apparition des mages et au-dessous à gauche, la Purification. Dans les angles, doivent être représentés Saint Laurent, angle supérieur droit, Sainte Marthe, angle inférieur droit, Saint François, angle supérieur gauche, et Sainte Marie-Madeleine, angle inférieur gauche⁴⁴. Sur la prédelle du retable haute d'un pan et demi doivent être peints le Christ accompagné des douze apôtres, à leur droite Sainte Catherine, à gauche Sainte Marguerite⁴⁵. Un ciel d'azur aux étoiles dorées compose la partie supérieure du retable. L'or fin est utilisé pour rehausser la couleur des auréoles ainsi qu'à d'autres endroits opportuns, pour le reste c'est un bleu fin azur d'Allemagne qui est employé⁴⁶. Mais à la fin juin 1435, le retable n'est toujours pas terminé et le peintre promet de le finir et de le porter d'ici la Saint-Martin⁴⁷.

Auparavant, en 1432, Guillaume Dombet avait reçu commande des syndics de la ville pour peindre, en or et azur, les armes du roi et de la reine de Sicile, de la même manière que celles faites pour le château de Tarascon

42. AD BDR 395 E 65 f°274 1429 : « *quod retabulum sive retaule erit largitudinis duodecim palmorum et altitudinis novem palmorum sine supercelum et sine escabellum sive marchape* » ; cf. L.H. LABANDE

43. Pour Avignon et le Comtat Venaissin, J. Chiffolleau constate qu'un grand nombre d'établissements religieux possède leur retable de la visite de Saint-Gabriel à la vierge Marie, J. CHIFFOLEAU, *La comptabilité de l'au-delà, les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du moyen âge (1320/1450)*, Rome, 1980, p.171.

44. AD BDR 395 E 65 f°274 1429 : « *item fuit actum quod in medio dicti retabuli fiat Annunciatio Beate Virginis Marie et a parte dextra dicti retabuli, prope dictam Annunciationem, in summitate, fiat istoria Nativitatis Domini. Item ab illa parte, videlicet retro dictam istoriam in angulo, fiat ymago Sancti Laurencii. Item plus, a parte dextra subtu istoriam Nativitatis Domini, fiat apparitio trium regum et retro dicta apparitionem fiat in angulo fiat ymago Sancte Marthe. Item, in dicto retabulo, a parte sinistra in summitate prope dictam Annunciationem, fiat istoria Circumcisionis Domini et ab illa parte, videlicet in summitate retro dictam istoriam Circumcisionis Domini, fiat ymago Sancti Francisci. Item plus ab illa parte, videlicet a parte sinistra de subtu istoriam circumcisionis domini, fiat istoria Purificationis Domini, de retro illam fiat ymago Beate Marie Magdalenes* » ; Sur 259 retables recensés en Provence entre 1372 et 1555, Saint Laurent apparaît 7 fois et une seule fois en position centrale tout comme Sainte Marthe, Saint François, 17 fois dont 4 au centre, Sainte Marie-Madeleine, 38 fois dont 6 au centre, D. GIDROL-ANTONELLI, « Les saints honorés en Provence d'après les prix-faits des retables (de la fin du XIV^e siècle à la première moitié du XV^e) », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1985, pp.337/363.

45. Idem : « *item fuit actum quod marchape sive scabello fiat largitudinis dicti retabuli et altitudinis unius palmi cum dimidio, in quoquidem marchape fient duodecim apostoli cum ihesu in medio illorum et in fine illius marchape a parte dextra fiat ymago Sancte Catherine et in illo capite a parte sinistra fiat ymago Sancte Margarite* » ; L.H. Labande parle d'une prédelle d'un demi-pan, *Les primitifs français*, op. cit., p.77.

46. Idem : « *item fuit actum quod superselum dicti retabuli fiat decenter cum campo de azur et stellis supra deauratis, item fuit actum quod dictum retabulum sive ymagines scilicet dyademe cum sui briis et aliis locis opportunitis fiant auri fini et residuum boni azur fini de Alamania* ».

47. AD BDR 395 E 70 f°280 1435 : « *Guillelmus Dombetti pictor promissit gardiano et fratribus conventus fratrum minorum facere unum retabulum pro ecclesia dicti conventu...retabulum non fuit factum infra tempus contentum* ».

afin de les disposer dans l'église Sainte-Marthe⁴⁸. En cette même année, le chevalier Jean de Saint-Michel, syndic de Tarascon en 1416, 1424 et 1432, lui commande, l'ultime jour de décembre, un vitrail pour la fête de Pâques. Ce vitrail est destiné à être posé dans le chœur de l'église Sainte-Marthe⁴⁹. Au sommet de celui-ci doivent être représentées les armes du roi de Sicile tenues par deux anges, au-dessous desquelles seront figurés à droite le Christ en majesté, à gauche Saint-Christophe. Les armoiries de Jean de Saint-Michel et de son frère Geoffroy seront placées immédiatement sous ces deux représentations. Sur la partie inférieure du vitrail seront peints, à droite, les effigies de la Vierge et de Saint Jean-Baptiste, à gauche celle de Sainte Catherine. Immédiatement au-dessous dans la partie la plus basse du vitrail seront représentés les deux frères Jean et Geoffroy de Saint-Michel en armes avec leurs blasons respectifs⁵⁰. Le prix de ce vitrail est estimé à 45 florins, à savoir peu de choses pour la plus grosse fortune de Tarascon qu'est Jean de Saint-Michel⁵¹.

Enfin, avant 1441, et probablement en 1437, Guillaume Dombet a été derechef sollicité par les ouvriers de l'œuvre de l'église Sainte-Marthe, Jacques Hugolen et André Boeti, pour peindre quelques étendards ainsi qu'un dais pour les utiliser lors de la venue du roi René⁵². Ainsi, lorsque le noble Isnard Peytavin fait appel à Guillaume Dombet pour peindre les vitraux de sa chapelle, il a déjà eu l'occasion de prendre connaissance sur place de la qualité du travail de l'artiste et peut-être de s'inspirer du vitrail de 1432 pour commander les siens.

48. AD BDR 395 E 68 f°846 31/12/1432 : « *pingere arma regis et regine pro ponendo in ecclesiam Sancte Marthe scilicet auri et azuri bene et decenter ut est fieri in obragio regio et prout sint piuncta arma castri Tharasconis* » ; G. ARNAUD D'AGNEL , *Les comptes du roi René*, op. cit., tome I n°618 ; L.H. LABANDE , *Les primitifs français*, op. cit., p.80.

49. AD BDR 395 E 68 f°845 31/12/1432 : « *Guillelmus Dombetti faciet pro eodem nobili Johanni unum veyriale in ecclesiam Sancte Marthe scilicet in coro ipsius ecclesie* » ; Cf. G. ARNAUD D'AGNEL *Les comptes du roi René*, op. cit. tome I n°617 ; L.H. LABANDE , *Les primitifs français*, op. cit., p.80 ; J. GUIDINI-RAYBAUD , « *Pictor et veyrerius* », op. cit., pp.298/299.

50. AD BDR 395 E 68 f°845 1432 : « *quod faciet bene et decenter bonis coloribus scilicet in summitate ipsius veyriale arma regia cum duobus angelis et de subtu, a parte dextra, faciet Jhesu in cede magestati et ab alia parte Sanctum Christophorum et de subtu dictis ymaginibus arma ipsius nobilis Johannis et Gaufridis fratris sui et de subtu, a parte dextra, Beatau Mariam et Sanctum Johannem Batistam et ab alio parte, Sanctam Catherinam et de subtu faciet dictos fratres armatos cum tunicis armiarum predictorum fratrum* ».

51. 4929 florins au cadastre de 1459.

52. AD BDR 407 E 38 f°36 07/01/1441 : « *Nobilis Jacobus Hugoleni et Andreas Boeti olim operarii ecclesie Sancte Marthe pro felici aventu domini nostri regis Renati convenissent cum magistro Guillelmo Dumbetti, habitatore Avinionis pictore, de faciendis certam quantitatem vecclorum et aptando unum palium* » ; Jacques Hugolen et André Boeti étaient syndics de Tarascon en 1437. Assez souvent les syndics sortants deviennent l'année suivante ouvriers de l'œuvre de Sainte-Marthe. Mais la venue du Roi René a lieu en 1437 et non en 1438 et d'après l'itinéraire proposé par A. LECOY DE LA MARCHE in *Le roi René*, ce dernier ne revient pas à Tarascon avant 1443. Si Jacques Hugolen et André Boeti ont passé contrat avec le peintre en tant qu'ouvriers de Sainte-Marthe et non en tant que syndics, il était peut-être prévu une nouvelle visite du roi après 1437 qui n'a pas eu lieu.

*
* *

Ce prix-fait, comme tous les actes de ce genre, est un accord entre le commanditaire Isnard Peytavin et l'artiste exécutant Guillaume Dombet. Le thème paraît certainement choisi par le commanditaire même s'il est très simple ou tout du moins ne présente pas une forte originalité. La représentation d'un tabernacle est assez classique, sa position dans le vitrail au dessus des saints personnages à représenter l'est peut-être moins. Ce prix-fait ne donne aucune indication de matériaux ou de couleurs qui sont entièrement du ressort du peintre, de même que la représentation iconographique des saints personnages et de tous les détails qui vont avec. Si quelques fois les autorités ecclésiastiques de l'édifice où a lieu la pose des vitraux interviennent dans le choix de la chapelle à décorer ou les saints à représenter⁵³, cela ne semble pas le cas ici. Bien que deux prêtres de l'église de Sainte-Marthe soient témoins de l'acte, le fait que la chapelle appartienne et ait été créée par le commanditaire dont nous savons la dévotion pour Saint Claude, nous font pencher pour attribuer l'entière décision de la commande à Isnard Peytavin qui ne peut être réduit à un simple mécène ou un pieux donateur. Ce prix-fait entre dans le cadre de la floraison des chapelles et chapellenies que l'on constate dans l'église Sainte-Marthe mais également dans les autres édifices religieux de Tarascon. Une fois leur chapelle ou chapellenie créée, après avoir légué les biens matériels qui permettront l'entretien de l'édifice (en général quelques biens fonciers) et de son desservant dont les vêtements sacerdotaux sont souvent légués également, les patrons pensent aussi à décorer et orner leur création ce qui procède tout autant de leur pratique dévotionnelle. Nonobstant le côté lacunaire des sources, Isnard Peytavin ne donne de l'ampleur à la décoration de sa chapelle que quinze ans après sa création⁵⁴. Nous avons dit qu'une confrérie dédiée à Saint Claude pourrait bien siéger dans cette chapelle. Isnard Peytavin en sera le prieur l'année suivant la commande des vitraux, nous ne savons pas s'il en est également l'inspirateur⁵⁵. Chapellenie, confrérie, vitraux, la chapelle Saint-Claude fait l'objet de toutes les attentions de la part du noble Isnard.

53. Cf. J. GUIDINI-RAYBAUD, « *Pictor et veyrerius* », op. cit.

54. Toutefois, pour ses contemporains, la chapelle est considérée comme neuve.

55. La première mention de la confrérie de Saint-Claude date de 1429. Toutefois, il existe une autre chapelle Saint-Claude dans l'église de la Trinité à Tarascon dès 1429 où une deuxième confrérie de Saint-Claude y est attestée en 1460 ; la confrérie de Saint-Claude dans l'église Sainte-Marthe est attestée en 1443. AD BDR 395E65 f°230 1429 : « *confratrie Sancti Claudii* » ; AD BDR 395 E 74 f°341 1429 : « *item lego operi cappelle Sancti Claudii qui de novo sit in ecclesiam Sancte Trinitatis Tharascensis unum florennum* » ; AD BDR 407 E 97 f°241v° 1460 : « *item lego de eadem somma decem florenorum cireis seu autortis confratrie Sancti Claudii que sit anno quolibet in ecclesia Sancte Trinitatis Tharascensis, unum grossum semel tantum solvendum* » ; AD BDR 395 E 19 f°209 1443 : « *item lego quatuor grossos cireis seu brandonis confratrie Sancti Claudii ecclesie Sancte Marthe* ».

Le choix de l'artiste peut s'expliquer par le fait que le commanditaire connaît et certainement apprécie l'œuvre du peintre-verrier, toutefois, Guillaume Dombet paraît l'unique artiste à exercer ses talents de verrier à cette époque et ce, sur un assez large espace géographique⁵⁶. Ainsi, le peintre et verrier bourguignon Guillaume Dombet installé à Avignon peint éteudards, retables et vitraux pour quelques Tarasconnais ou leur ville, ce qui l'amène à se déplacer à Tarascon, ou bien son fils Albéric, pour prendre commande ou porter ces œuvres notamment en 1429, 1432, 1435, 1437 et 1440. Néanmoins, il n'est pas le seul artiste renommé à travailler à Tarascon ou recevoir des commandes de ses habitants tout au long du XV^e siècle. Enguerrand Quarton, le peintre d'origine picarde qui travaille notamment à Aix et à Avignon, à qui l'on doit *Le couronnement de la Vierge* pour la Chartreuse de Villeneuve, est sollicité par les Tarasconnais en 1446 et en 1463. Le Franc-Comtois Thomas Grabusset, peintre et verrier, peint, entre 1454 et 1460 ainsi qu'en 1476, retables, vitraux et orgues pour les églises tarasconnaises⁵⁷. Il s'installe même à Beaucaire, en face de Tarascon de l'autre côté du Rhône, en 1456 et 1457⁵⁸. En outre, certains peintres s'installent directement à Tarascon comme Nicolas Ruffi entre 1440 et 1444⁵⁹, Gérardin Téron, peintre travaillant pour la ville, habitant de Tarascon en 1455⁶⁰ de même que son confrère Guillaume Nicolas dans les années 1460⁶¹. Le peintre et verrier, Barthélemy Ricard travaille à Tarascon et notamment pour les édifices religieux de Sainte-Marthe et Saint-Nicolas en 1461 et 1465. En 1487, il est même enregistré au cadastre de Tarascon, dans la gache du Marché, comme habitant au-dessus du four des héritiers du chevalier Jean de Saint-Michel⁶². Le peintre Jean Nandin est même très certainement né à Tarascon. Toutefois, ses origines sont tout autres. Installés au quartier de Lubières à Tarascon, entre 1446 et 1462, son père Jean Nandin, tripier et boucher de profession, originaire du diocèse d'Orléans, et sa mère Jeanne Bourgeois, originaire du diocèse de Rennes se sont mariés à Tarascon en 1446⁶³. Lui-même loue, en 1475, une boutique, peut-être pour en faire son atelier, et une

56. Cf. J. GUIDINI-RAYBAUD, « *Pictor et veyrerius* », op. cit.

57. Cf. C. ROUX, *Tarascon au XV^e siècle*, Tome 2 p. 609 et passim.

58. AD BDR 395 E 95 f°73 24/05/1456 : « *Thomas...pictor habitator loci Bellicadri* » ; AD BDR 395 E 96 f°15 05/04/1457 : « *Thomas Grabusseti pictor habitator ville Bellicadri* ». cf. J. GUIDINI-RAYBAUD, *Verriers et vitrail*, op. cit., biographies.

59. L.H. LABANDE, *Les primitifs français*, op. cit., p.139.

60. AD BDR 407 E 46 f°14 1455 : « *Girardinus Teroni pictor habitator dicte ville (Tharasconis)* » ; Le patronyme Téron est inconnu à Tarascon, nous ne connaissons pas l'origine de ce peintre qui d'ailleurs n'est pas cité par Labande, ni par Pansier.

61. L.H. LABANDE, *Les primitifs français*, op. cit., p.95.

62. AC Tarascon CC 29 f°232v° 1487 : « *Barthonnieu Ricart pintre demorant au fort dels heres de Mossieu Johan de Sanct Miquel* ».

63. AD BDR 407 E 58 f°248 1446 : « *matrimonium et dotis constitutio Johanni Nandini macellarii diocesis Aurelianusensis et Johanne filie Arnulphi Borgesii diocesis Redonensis habitatoribus presentis ville* ».

chambre au notaire tarasconnais Pierre Margot⁶⁴. Le peintre Jean Nandin est encore présent à Tarascon en 1501⁶⁵.

Ainsi, ces quelques peintres installés ou non à Tarascon participent au foisonnement artistique de la ville grâce notamment à la présence de la cour royale angevine mais surtout à celle d'un milieu aisé et lettré, dont fait partie Isnard Peytavin, en qui ces peintres trouvent une clientèle non négligeable.

Claude ROUX.

PIÈCE JUSTIFICATIVE :

Commande de vitraux au peintre Guillaume Dombet (AD BDR 395 E 87 f°79v-80, 3 février 1440).

« Pacta inter nobilem Isnardum Pictavini et Guillelmum Dombetti.

Anno Domini M IIII^c XL et die tercia mensis february, cunctis sit notum quod dictus Guillelmus Dombetti, vitreus habitator Avinionis, gratis, bona fide, per se et suos, promisit et convenit nobili Isnardo Pictavini, habitatore Tharasconis, ibidem presenti et stipulanti, se ipsum Guillelmum facere et construere pro eodem nobili Isnardo et suis duas vitras in et pro duabus fenestris capelle nove Sancti Claudii in ecclesiam Sancte Marthe constructe de novo per dictum nobilem Isnardum seu ejus nomine ut sequitur, videlicet propinquorem de altari ejusdem cum ymagine Beate Marie ac formis trium regium in eodem fenestra cum pulcro tabernaculo de super et subtus cum uno adorante et armis dicti nobilis Isnardi et in alia protrahantur Sanctorum Claudii et Thome apostoli, de super cum tabernaculo et de subtus cum una adorante et armis uxoris dicti nobilis Isnardi ipsaque ponere et totaliter suis propriis sumptibus aptare hinc ad festum Penthecostes [fol. 80] Domini proxime futurum, precio et nomine precii viginti florenorum currentis valoris cuiuslibet viginti quatuor solidorum moneti currentis in Tharascone de quibus ibidem realiter habuit a dicto nobili Isnardo soluendorum (sic) in bona pecunia numerata et tribus peciis auri videlicet sex florenos dictarum moneti et valoris, reliquos vero quatuordecim florenos promisit dictus nobilis Isnardus dicto Guillemo, presenti et stipulanti soluere faciendos Guillelmo uel suis incontinenti factis et completis ac positis dictis vitris.

Promiserunt unius alteri dampna reddere etc. Quod quibus etc. Obligaverit et ypothecaverit unius alteri et econverso prout quemlibet tangit

64. AD BDR 407 E 114 f°302 1475 : « *pro Johanni Nandini, pictore locatio... Petrus Margoti et Bitrona Muratoris eius uxor locavit Johanni Nandini... videlicet appothecam et cameram* ».

65. L.H. LABANDE, *Les primitifs français*, op. cit., p.110 ; Le patronyme du peintre comme celui du boucher est tantôt écrit Nandin tantôt Audin ou Andin.

stipulantibus debitis hinc inde legitime intervenientes se ipsos et omnia eorum una presencia et futurum etc. A carceribus camere rationum Aquensis, camere domini nostri pape eiusque auditorum, viceauditorum et vicegeres spiritualis et temporalis Avinionis.

Et per pactum etc. Ita attendere etc. Iuraverunt etc. Renunciaverunt etc. De quibus etc.

Actum Tharascone, in apotheca mei notarii presenti infrascripti, presentibus nobiles viris dominis Johanne et Guillelmo Radulphi, presbiteris habitatoribus Tharasconis, et magistro Guillelmo Radulphi, notario moderno curie presentis ville Tharasconis, et me Guillelmo Girardi, notario, etc.

⁶⁶Anno quo supra et die XXIII marcii, Albericus Dombeti, filius dicti Guillelmi, habuit a dicto Isnardo duocecim florenum in diminutione premissorum, de quibus ipsum quittavit, presentibus Johanne Leseur et Adam de Privay habitatoribus Tharasconis.

⁶⁷M^oIIII^c XLI et die septima mensis januarii, dicti contrahentes dicentes se fore unum ab alio contentes de contentis in presenti nota ipsam cancellare concesserunt. Actum Tharascone, in apotheca mei notarii presentibus Poncio Comitibus et Martino Magistri de Mari (Cancellé) »

66. A la fin du f°79v°.

67. En marge du f°80.